



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 31764

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la demande légitime de la commune de Bailly-Romainvilliers en Seine-et-Marne, qui souhaite disposer d'un bureau annexe de La Poste sur son territoire. En effet, cette commune de 3 000 habitants a fait, ces dernières années, de très gros efforts en accueillant une population supplémentaire substantielle, grâce à la construction de plus de 400 logements sociaux. A ce jour, les habitants de cette commune sont obligés de faire plus de dix kilomètres pour retirer un mandat, un pli recommandé avec accusé de réception et cela, seulement le samedi matin. Des contacts nombreux avec La Poste n'ont pas permis de débloquer la situation, alors qu'un emplacement sur la place commerciale lui a été proposé, d'une surface de 100 mètres carrés et pour un loyer annuel symbolique d'un franc. Il lui demande donc s'il estime la demande de la commune de Bailly-Romainvilliers légitime, et quelles mesures il compte prendre pour y permettre l'installation rapide d'un bureau annexe de La Poste.

Texte de la réponse

Le contrat d'objectifs et de progrès portant contrat de plan signé entre l'Etat et la poste le 25 juin 1998 fixe comme objectif à la poste de rechercher, dans le cadre de l'autonomie de gestion que lui confère la loi du 2 juillet 1990, la meilleure organisation possible de son réseau en fonction des besoins des populations. Concernant la commune de Bailly-Romainvilliers, compte tenu du développement important de cette commune ces dernières années, la mairie de Bailly-Romainvilliers, le syndicat d'agglomération nouvelle et la direction départementale de la poste étudient actuellement les modalités qui permettront d'y créer un point de contact. Par ailleurs, d'autres opérations prioritaires ont été réalisées dans le département de Seine-et-Marne. C'est ainsi que deux bureaux ont été créés à Melun et Champs-sur-Marne et que trois bureaux ont été rénovés à Briec-Comte-Robert, le Mée-sur-Seine et Moret-sur-Loing.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31764

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1999, page 3753

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5073